



Ville de Cerny
Essonne
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS DU MAIRE**

DÉCISION N° 27/2023 - 9.1

Date : 8 juin 2023

Objet : **Convention d'assistance technique PBE25052023 avec Aqua Dulcis Services (ADS)**

Dans le cadre des travaux d'agrandissement du restaurant scolaire, un adoucisseur d'eau a été fourni et posé par le prestataire du lot n° 9 (plomberie)

Il propose un contrat de maintenance de l'appareil.

En application de la délibération du Conseil Municipal du 28 mai 2020 portant délégation d'attributions au Maire, conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

DÉCIDE la signature de la convention d'assistance technique n° PBE25052023 proposée par la Société Aqua Dulcis Services (ADS), dont le siège social est situé REIMS 51100, 184, boulevard Charles Arnould (sa succursale est située à Paris).

Nature de la maintenance :

Assistance technique et entretien d'un adoucisseur d'eau

Marque : Clack Bibloc – Vanne CSX 75 litres Volumétrique,

N° de série : SN0044147 – 1

Date de mise en service : 14 mars 2018

Bâtiment concerné :

Restaurant scolaire de Cerny situé Place Zamenhof, 91590 CERNY

Durée :

12 mois, à compter de sa signature renouvelable par reconduction expresse sauf dénonciation par lettre recommandée deux mois avant la fin de la période.

Montant :

Pour 2023, le prix est fixé à 257 HT, 308.40 € TTC pièces, main d'œuvre et déplacement compris.

Les produits, consommables, résine, analyses d'eau en laboratoires, toutes autres prestations et pièces exceptionnelles seront facturés en sus et au tarifs ADS en vigueur notifiés tous les ans à la collectivité.

Pour extrait conforme,

Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny

